

PLAN D'ACTION BAS CARBONE

*Plan validé le 27 septembre 2023
lors de la réunion « IF Bulgarie Vert » et de la réunion de service*

Introduction

L'Institut français de Bulgarie souhaite contribuer à la protection de l'environnement et du climat en œuvrant à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre partout où cela est possible.

A cet égard, l'Institut français de Bulgarie s'attache à mettre en œuvre les recommandations environnementales de l'Union européenne et des autorités françaises et bulgares de manière volontaire et proactive, sans attendre d'y être obligé par la réglementation.

L'Institut s'inspire en particulier de la Convention-cadre des Nations Unies pour le climat de 1992, des travaux du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat et de l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

Dans cet esprit, l'IF Bulgarie a mené en 2023 son premier Bilan Carbone sur les émissions de l'année 2022. Ce bilan a été mené non seulement sur les émissions directes, sur les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie et sur l'ensemble des émissions indirectement induites par les activités de l'IF Bulgarie, telles que les modes de transport choisis par les visiteurs qui se rendent à l'IF Bulgarie ou encore les émissions liées au cycle de vie des bâtiments et des équipements qu'il utilise.

Après avoir examiné les propositions de réduction d'émissions issues du Bilan Carbone, discuté des mesures en interne et consulté les personnels, les équipes de l'IF Bulgarie ont adopté ce plan d'action bas carbone.

*

Chapitre 1 – Mobilité et transports

1.1 Déplacement en avion à l'international

L'Institut français de Bulgarie renforce sa vigilance sur le recours aux vols par avion, très émetteurs de gaz à effet de serre.

Les intervenants extérieurs sont invités à optimiser leur présence en Bulgarie en participant à au moins deux ou trois activités au lieu d'une seule (représentations artistiques, conférences, formations, master classes, enseignement, entretien avec la presse, etc.). Les tournées régionales sur plusieurs pays proches sont également une piste encouragée.

Concernant les déplacements en Bulgarie des personnels de l'Institut, des alternatives à l'avion sont systématiquement envisagées et examinées au regard des exigences de calendrier. Un bilan est effectué chaque année sur le nombre de vols internes à la Bulgarie effectué par les personnels de l'IF Bulgarie pour leurs déplacements professionnels. L'objectif est de réduire au maximum ces trajets en

avion. Les alternatives peuvent être le train, le train-couchette de nuit, l'autobus, la voiture de service ou une voiture personnelle.

Indicateur : Nombre d'activités effectuées en Bulgarie par les intervenants qui viennent en avion depuis l'étranger. Exemples d'activités : représentation artistiques, interventions lors d'une conférence ou un débat d'idées, entretien avec la presse, rendez-vous avec un ministre. **Objectif** : au moins 3 activités pour chaque déplacement d'intervenant.

Remarque sur le mode de calcul : le bilan de CO2 des déplacements des intervenants (conférenciers, artistes...) sera pris en compte même si le billet d'avion n'est pas pris en charge par l'IF Bulgarie. Ce sont les émissions réelles qui sont observées, pas les dépenses budgétaires.

Choix non retenu : la suppression des invitations d'intervenants français en Bulgarie. La venue de conférencier, artistes et intervenants qui rencontrent un public et échangent avec les décideurs, artistes et intellectuels bulgare est l'une des raisons d'être de l'IF Bulgarie. Leurs déplacements en avion ne représentent pas une part très importante du total des émissions de l'IF Bulgarie. En outre, la visioconférence sera privilégiée à un voyage à chaque fois que c'est possible. L'usage de la visioconférence s'est largement démocratisé et est entré dans les mœurs pendant la pandémie covid-19.

Autre choix non retenu : les voyages France-Bulgarie en train. Les connexions ferroviaires entre Sofia et Paris sont actuellement impraticables, et, même lorsqu'elles étaient, elles exigeaient trois jours de voyage, un investissement financier très important et une grande complexité d'organisation (il n'existe pas de vendeur unique qui vende des billets internationaux, et certains achats doivent s'effectuer en gare et/ou sur des sites internet différents de pays différents). Le recours à la voiture est encouragé.

Autre piste non retenue : la mise en place d'un système de bonus-malus pour les étudiants bulgares qui reçoivent des bourses pour aller étudier en France, afin de les encourager à privilégier le voyage en bus, en train ou en voiture plutôt qu'en avion. Cette piste pouvait sembler intéressante parce que les étudiants font partie d'une catégorie de population pour laquelle les voyages à travers l'Europe en bus ne sont pas inadaptés. Néanmoins, l'IF Bulgarie estime que mise en place de telles incitations financières devraient relever d'une politique plus centralisée et que la mise en œuvre de cette mesure seulement pour la Bulgarie risquerait de générer des incompréhensions, des inégalités avec d'autres étudiants étrangers qui partent étudier en France et poserait aussi des questions quant aux modes de vérification.

1.2 Déplacement des personnels de l'IF Bulgarie : limiter l'avion et privilégier les tournées en région

L'objectif est de remplacer les vols en avion à l'intérieur du pays par d'autres modes de transports.

Par ailleurs, dans la mesure du possible, des tournées en région sont privilégiées à des aller-retour ponctuels vers des villes éloignées. Les rendez-vous en province sont mutualisés (par exemple visite de plusieurs alliances françaises, de plusieurs universités, etc.).

Indicateur : Nombre de vols d'avion internes à la Bulgarie effectué chaque année par les personnels. **Objectif** : zéro vols.

Remarque sur la difficulté à trouver un moyen de transport idéal. Les équipes de l'IF Bulgarie ont conscience de certaines contraintes climatiques contradictoires. Alors que la possession de véhicule de service ou d'une voiture personnelle à moteur thermique n'est pas encouragée pour des raisons environnementales évidentes, le temps de trajet en transports en commun vers certaines villes est

parfois considérable (8h de train ou de bus pour un trajet Sofia-Varna, entre 5h40 et 7h de train ou de bus pour Sofia-Bourgas). Les trains-couchette de nuit semblent a priori être une solution idéale, mais le manque de fiabilité et de confort des trains et la difficulté à acheter des places rendent cette solution souvent impraticable (l'ouverture des billets à la vente est très tardive, les billets sont parfois tous écoulés en quelques minutes et il faut se rendre en personne à la gare pour les acheter). Dans ce contexte, il est demandé de voyager si possible en voiture et, en cas de voyage en avion, d'essayer de faire au moins un trajet (aller ou retour) en transport train ou en bus.

1.3 Nouveau véhicule de service

L'Institut français de Bulgarie réfléchit à l'achat d'un véhicule en remplacement d'un ancien modèle. Les besoins de trajets sur des distances importantes (notamment en remplacement de l'avion) ne permettent pas de retenir l'option d'un véhicule 100 % électrique. L'achat d'un véhicule hybride simple (non rechargeable) est envisagé comme un compromis satisfaisant en terme d'économies d'essence, de coûts et d'autonomie.

Choix non retenus : achat d'un véhicule électrique (coûteux, à autonomie limitée) ou hybride rechargeable (coûteux, nécessite beaucoup de ressources à produire).

1.4 Alternatives à la voiture pour les déplacements quotidiens

Les personnels de l'Institut sont invités à utiliser les vélos, trottinettes et transports collectifs terrestres (métro, bus, tram, trolleybus) à chaque fois que c'est possible. Les vélos des visiteurs peuvent être garés autour de l'établissement, sur la voie publique ou sur les parkings publics à vélo.

Action non retenue : mise à disposition d'un hangar à vélo pour tout le personnel et/ou les élèves. L'IF Bulgarie ne dispose pas de la place suffisante pour accueillir un hangar à vélo. Cette question a été abordé en interne lors des réunions du groupe IFB Vert dès l'été 2022, à travers plusieurs pistes de réflexion. Une demande a été faite au ministère de l'Environnement de partager sa cour intérieure adjacente à l'IF Bulgarie pour y garer des vélos (courrier du 12 oct. 2022 suivi d'une réunion avec la Secrétaire générale et les responsables du ministère), mais des obstacles d'ordre administratif et sécuritaire n'ont pas permis de poursuivre cette piste. L'IF Bulgarie ne dispose donc pas de hangar à vélo mais rappelle à ses personnels et visiteurs qu'ils peuvent garer leur vélo sur le petit « parking vélo » (situé près du McDonald's) qui permet d'attacher quatre roues avant et qu'il y a aussi quelques poteaux sur la voie publique. En outre, la Mairie de Sofia, contactée à ce sujet, a rappelé qu'un parking à vélo se trouve à moins d'une minute à pied dans la rue Solunska devant le magasin Décathlon (parking automatisé et payant par CB, avec un système de code, qui permet de fixer les roues avant).

*

Chapitre 2 – Energie, climatisation et chauffage

La consommation générale d'électricité contribue au réchauffement climatique en raison de la part importante de centrales à charbon dans le mix énergétique bulgare.

2.1 Consommation d'électricité

Les personnels sont invités à utiliser l'électricité de manière rationnelle et économe. Des éclairages avec allumage et extinction automatique sont envisagés partout où ils peuvent contribuer à économiser de l'énergie. Les bonnes pratiques de comportement économes en énergie sont rappelées dans la Charte « IFB Vert » qui sera affichée pour le personnel.

Indicateur : Consommation d'énergie sur un an.

Objectif : Réduire la consommation d'énergie.

Autre indicateur : nombre d'éclairages avec allumage et extinction automatique installés en remplacement des anciens éclairages.

2.2 Energies renouvelables

L'Institut souhaite expertiser un projet d'installation de panneaux photovoltaïques et consultera sa hiérarchie à Paris sur les possibilités de financement. Cette démarche pourra conduire à une demande de certification.

2.3 Climatisation

Outre leur consommation d'électricité, les climatiseurs appellent à une vigilance renforcée du fait des fuites dans l'atmosphère de gaz frigorigènes, gaz de quantité faible mais à effet de serre important.

Le recours à la ventilation naturelle (fenêtre) est encouragé. L'utilisation de la climatisation dans les bureaux est laissée au libre choix des personnels qui sont les plus à même de juger de la nécessité de climatiser leur espace de travail (niveau d'aération, d'ensoleillement de la façade, etc.).

Le principe général est de ne jamais climatiser en maintenant les portes et fenêtres ouvertes. Les bureaux sont climatisés à une température minimale de 26° C.

2.4 Chauffage

La température maximale de chauffage est de 19° C. Les agents sont invités à gérer leur chauffage de manière autonome en fonction des conditions particulières à chaque bureau. En hiver, il est recommandé à tous les personnels porter des pulls et des vêtements chauds.

Les températures de chauffage et de climatisation affichées par les appareils affichent des objectifs de chauffage ou refroidissement et méritent parfois d'être vérifiées. Comme mesure de sensibilisation, il est prévu d'acheter des thermomètres qui pour aider les personnels à suivre la règle des 19°-26°.

Indicateurs : nombre de thermomètres achetés et températures affichées.

*

Chapitre 3 - Alimentation

L'alimentation contribue de deux manières à l'augmentation des gaz à effets de serre :

- La consommation importante de viande de nos sociétés modernes génère des élevages intensifs. Plus particulièrement, les troupeaux de vache et les porcs émettent des quantités importantes de méthane, un gaz qui contribue fortement à l'effet de serre ;
- Les fruits et légumes hors saisons sont le plus souvent acheminés par avion.

A titre d'information, l'impact en équivalent d'émissions de CO2 de l'alimentation peut être calculé sur le site « Impact CO2 » mis en place par l'ADEME :

- pour les fruits et légumes selon les saisons : <https://impactco2.fr/fruitsetlegumes>

- pour les repas : <https://impactco2.fr/repas>
- pour les boissons : <https://impactco2.fr/boisson>

3.1 Repas

Pour toutes les réceptions qu'il prend à sa charge, l'Institut demande à ce que la part des préparations contenant de la viande ou du poisson ne dépasse pas 1/3, les 2/3 restants étant végétariens.

Pour les plats contenant de la viande, le recours au poulet est privilégié par rapport à d'autres types de viandes. L'objectif est de remplacer autant que possible les viandes de bœuf ou de porc, dont le bilan d'émission de gaz à effet de serre est le moins favorable. Pour les plats contenant du poisson, la contribution à l'effet de serre est très variable en fonction du type de poisson et du mode d'élevage.

Indicateur : nombre de repas et part des options végétariennes proposées dans les repas pris en charge par l'IF Bulgarie.

Objectif : 2/3 de plats sans viande ni poisson et 1/3 de plats avec des viandes ou poissons qui contribuent peu aux émissions (poulet).

Choix non retenu : la suppression totale des repas avec viande et poisson. L'IF Bulgarie cherche à concilier l'objectif de réduction des émissions avec les principes liberté et de respect de la diversité des choix individuels. Le choix d'alimentation est un sujet personnel sur lequel l'IF Bulgarie n'a pas à prendre position.

3.2 Relation avec les traiteurs

Lors de ses commandes, l'Institut français de Bulgarie favorise le dialogue avec le traiteur sur les critères suivants : l'origine des produits, leur caractère saisonnier et le mode de production (agriculture biologique).

*

Chapitre 4 – Informatique et numérique

Les usages numériques impactent le climat de trois manières :

- Ils augmentent la consommation d'énergie de l'établissement (ordinateurs, électricité)
- Ils augmentent la consommation d'énergie globale de manière indirecte, par le jeu des serveurs, et services de stockages situés à distance (souvent à l'étranger) : mails, page internet, réseaux sociaux, stockage externe, etc.
- Ils contribuent à la baisse des émissions lorsqu'ils remplacent des activités en présentiel, ce qui réduit la consommation d'électricité, de chauffage et/ou de climatisation.

A titre d'information, une présentation des enjeux de pollution numérique peut être trouvée ici :

<https://archives.qgf.fr/infographie/69/pollution-numerique-du-clic-au-de clic>

Des ressources supplémentaires sont accessibles sur le site de l'ADEME :

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/ressources-ademe/>

L'impact en équivalent d'émissions de CO2 peut être calculé ici :

- pour les objets du numérique : <https://impactco2.fr/numerique>
- pour l'usage du numérique : <https://impactco2.fr/usagenumerique>

4.1 Cours de français

L'Institut français de Bulgarie propose aux enseignants et aux élèves qui le souhaitent une offre de cours en ligne et cherche à développer cette offre. En 2023, 5 sessions de cours en ligne sont proposés contre 4 sessions en présentiel. L'offre de cours en ligne et en présentiel est adaptée et ajustée chaque année en fonction de la demande et du nombre de participants.

Indicateur : nombre de sessions de cours en ligne proposées chaque année.

Remarque : l'IF Bulgarie n'impose pas aux élèves et clients de prendre des cours en ligne, mais leur propose cette possibilité pour encourager la baisse des émissions.

4.2 Empreinte numérique

L'Institut est attaché à réduire l'impact environnemental de sa communication numérique, qui constitue aujourd'hui une voie privilégiée pour informer sur ses activités ouvertes au public.

Pour ce faire, l'Institut informe et sensibilise ses personnels sur l'impact de l'utilisation d'outils en ligne et sur les bonnes pratiques d'archivage et de conservation des courriers électroniques. Une présentation a été faite sur ce sujet en assemblée générale au mois de mai 2023 et les responsables compétents de l'Institut et de l'ambassade seront sollicités à partir de la rentrée.

4.3 Matériel informatique

La production d'ordinateurs et de matériel informatique étant émettrice d'émissions et comportant des risques pour l'environnement et la santé (exploitation de terres rares), l'Institut s'attache à prolonger aussi longtemps que possible l'utilisation de ses postes informatiques, smartphones et autres équipements.

Par ailleurs, la possibilité de recourir à des équipements recyclés pour l'achat de nouveau matériel et de faire recycler nos anciens équipements informatiques et numérique sera examinée.

Indicateur : nombre d'années de durée d'utilisation des matériels informatiques de l'IF Bulgarie jusqu'à leur remplacement.

Indicateur : réalisation d'un note d'information sur l'intérêt et les possibilités concrètes qui permettraient de faire appel à du matériel recyclé et de faire recycler les anciens équipements informatiques.

*

Chapitre 5 – Communication

5.1 Transparence

L'Institut a rendu accessible en ligne son Bilan Carbone et s'engage à publier également son plan d'action bas carbone ainsi que le suivi de la mise en œuvre de ce plan qui sera fait l'année prochaine.

5.2 Sensibilisation interne des personnels

L'intérêt de sessions formations des personnels de l'IF Bulgarie aux questions de l'écologie et du changement climatique a été relevé et sera examiné.

Par ailleurs, une Charte « IFB Vert » a été validée et sera affichée et sera communiquée en interne aux personnels de l'IF Bulgarie afin de sensibiliser aux bonnes pratiques, notamment en matière de biens consommables, de déchets et d'économies d'énergie.

5.3 Sensibilisation du public

L'Institut examinera les moyens de sensibiliser les élèves et visiteurs extérieurs par un affichage sur l'impact environnemental de leurs activités de manière informative, ludique et non culpabilisante.

*

Chapitre 6 – Mise en œuvre

4.1 Méthode participative

Ce plan a vocation à être mis en œuvre par l'ensemble des personnels, de manière incitative, par les moyens de l'émulation, de l'entre-aide, de la coopération et de la vigilance mutuelle.

4.2 Prise en compte des propositions d'amélioration

Les remarques et suggestions des visiteurs extérieurs ou des personnels de l'IF Bulgarie peuvent être adresser à tout membre du groupe de travail informel « IFB Vert » ou directement à l'attaché de coopération institutionnelle Yoann Thériaud, qui a été personne de contact de lors l'évaluation Bilan Carbone. Il s'efforcera de transmettre toutes les remarques ou propositions aux interlocuteurs adaptés et les soumettra une la discussion interne chaque fois que nécessaire.

4.3 Evaluation annuelle

L'IF Bulgarie se donne un an pour évaluer la mise en œuvre du plan d'action et d'introduire toutes les adaptations et évolutions qu'il jugera nécessaires.